
PROGRAMME DE FORMATION

“Réaliser les opérations courantes d’une TPE”

La formation prépare à la certification détenue par CréActifs enregistrée le 21/12/2023 jusqu’au 21/12/2028 sous le numéro RS6485 au Répertoire Spécifique des certifications et habilitations.

Lien vers la fiche de compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6485/>

Durée de la formation :

La formation dure 28 heures.

Modalités d’admission et de déroulement :

Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire par courrier, par mail, par téléphone. Votre demande d’inscription sera traitée dans un délai de deux jours ouvrés. Toute commande de formation doit faire l’objet d’une confirmation écrite et suppose que le client accepte le contenu du stage et les prérequis, dont il s’engage à avoir eu connaissance.

Lieu de la formation :

La formation se déroulera en présentiel au **12 AVENUE MAURICE THOREZ, 94200
IVRY-SUR-SEINE**

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Le référent en la matière se tient à votre écoute pour évaluer puis préciser votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements à réaliser pour vous accueillir.

Nom & prénoms du référent handicap : M. SAINT-CHARLES Cyril.

Contact : contact@teachly.school

Téléphone : 06 69 46 24 03

Délai d'accès :

Inscription possible jusqu'à 7 jours avant le démarrage de la session (sous réserve d'un délai de rétractation de 14 jours pour les dossiers stagiaires).

Prérequis :

- Entrepreneurs et gérants de TPE souhaitant assurer la gestion comptable.
- Niveau minimum requis : diplôme de niveau 4 ou diplôme de niveau 3 avec 3 années d'expérience.
- Expérience professionnelle minimum : 1 à 3 ans selon le diplôme.
- Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur) et aisance avec les données chiffrées.
- Disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet haut-débit.

Public concerné :

La certification « Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE » s'adresse aux entrepreneurs et aux gérant de TPE souhaitant acquérir les compétences complémentaires afin de leur permettre d'assurer la gestion des opérations comptables courantes de leur entreprise.

Tarif :

2500€ TTC

Compétences visées :

- C1 : Mettre en place l'organisation comptable et déterminer des indicateurs de contrôle (CA, trésorerie, rentabilité).
- C2 : Établir un plan financier prévisionnel et évaluer les besoins en fonds de roulement.
- C3 : Traiter les opérations comptables courantes et réaliser les rapprochements bancaires et déclarations de TVA.
- C4 : Appliquer les processus liés aux opérations particulières (impayés, recouvrement).
- C5 : Gérer les stocks et les offres de services pour optimiser les ressources.
- C6 : Superviser les risques d'écarts entre le prévisionnel et le réalisé.
- C7 : Interagir avec les acteurs comptables (expert-comptable, banquier) via une lecture éclairée des documents.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

La formation est interactive et repose sur une pédagogie active, basée sur l'expérience et les compétences des participants.

- Pédagogie active et participative : Exercices pratiques, études de cas et simulations.
- Mises en situation : Utilisation de scénarios réels et d'outils d'IA conversationnelle pour dynamiser l'apprentissage.
- Apprentissage collaboratif : Partage d'expériences et feedbacks constructifs en groupe.
- Ateliers pratiques : Utilisation de logiciels de gestion (trésorerie, facturation).

Modalités d'évaluation :

- Épreuve 1 : QCM portant sur les connaissances théoriques de la gestion des opérations comptables courantes d'une TPE.
- Épreuve 2 : Projet professionnel portant sur la mise en place d'une organisation comptable pour une TPE avec remise d'un rapport et soutenance orale.

Programme détaillé :

Jour 1 : Fondamentaux et Lecture Comptable

➤ **Module 1 : Comprendre les documents de synthèse**

Durée : 9h00 – 12h30 (3h30)

Objectifs :

- Comprendre la logique comptable globale.
- Apprendre à lire et interpréter un bilan et un compte de résultat.

Contenus :

- Les principes de la partie double et la logique comptable.
- Structure et analyse du bilan (actif/passif).
- Structure et analyse du compte de résultat (charges/produits).
- Le rôle et l'utilisation du plan comptable.

➤ **Module 2 : Mettre en place son organisation au quotidien**

Durée : 13h30 – 17h00 (3h30)

Objectifs :

- Définir une organisation comptable adaptée à l'activité.
- Déterminer des indicateurs de contrôle pertinents.

Contenus :

- Méthodologie de classement et d'archivage des pièces comptables.
- Choix et utilisation des outils de gestion (facturation, comptabilité).
- Mise en place de tableaux de bord de pilotage quotidien.

Jour 2 : Opérations Courantes et Fiscalités

➤ **Module 3 : Traiter les flux de l'entreprise**

Durée : 09h00 – 12h30 (3h30)

Objectifs :

- Maîtriser le traitement des factures clients et fournisseurs.
- Réaliser les contrôles bancaires nécessaires.

Contenus :

- Saisie et contrôle des achats et des ventes.
- Gestion des notes de frais, salaires et charges sociales.
- Technique du rapprochement bancaire pour sécuriser la trésorerie.

➤ **Module 4 : Gérer les obligations fiscales (TVA)**

Durée : 13h30 – 17h00 (3h30)

Objectifs :

- Comprendre les mécanismes et les régimes de TVA.
- Savoir préparer les déclarations fiscales obligatoires.

Contenus :

- Calcul de la TVA collectée et de la TVA déductible.
- Calendrier et modalités de télédéclaration.
- Zoom sur les autres taxes liées à l'activité de la TPE.

Jour 3 : Prévisionnel et Pilotage Financier

➤ **Module 5 : Etablir le plan financier prévisionnel**

Durée : 9h00 – 12h30 (3h30)

Objectifs :

- Construire des hypothèses réalistes de chiffre d'affaires.
- Evaluer le besoin en Fonds de Roulement (BFR).

Contenus :

- Identification et calcul de charges fixes et variables.
- Modélisation des recettes et dépenses prévisionnelles.
- Analyse du besoin en Fonds de Roulement selon le cycle d'activité.

➤ **Module 6 : Maîtriser la facturation et le recouvrement**

Durée : 13h30 – 17h00 (3h30)

Objectifs :

- Appliquer les règles de facturation.

- Prévenir et gérer les risques d'impayés.

Contenus :

- Les mentions obligatoires et le passage à la facture électronique.
- Création de documents conformes (devis, factures)
- Méthodologie de relance et procédures de recouvrement.

Jour 4 : Optimisation et Certification

➤ **Module 7 : Superviser la rentabilité et les stocks**

Durée : 9h00 – 12h30 (3h30)

Objectifs :

- Anticiper les écarts entre le réel et le prévisionnel.
- Optimiser la gestion des stocks et des ressources.

Contenus :

- Analyse des indicateurs de rentabilité.
- Suivi des entrées/sorties et prévention des ruptures de stocks.
- Mise en place d'actions correctives en cas de dérive budgétaire.

➤ **Module 8 : Relations partenaires et Validation**

Durée : 13h30 – 17h00 (3h30)

Objectifs :

- Communiquer efficacement avec l'effet-comptable et le banquier.
- Valider les acquis de la formation par les épreuves de certification.

Contenus :

- Préparation des documents pour l'expert-comptable.
- Argumentation financière pour défendre les intérêts de la TPE.
- Passage du QCM théorique et finalisation du projet professionnel.